

26^e Édition - 12 au 16 août 2026
550, 4^e Avenue local 207 Malartic (Québec) J0Y 1Z0

kiosque@festivalwesternmalartic.com

Contrat de Location de Kiosque - Exposant

Entente intervenue entre :

Le Festival Western de Malartic (ci-après nommé le locateur)

Et

Nom de l'entreprise : _____

(ci-après nommé l'exposant)

Nom du responsable : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Conditions générales

1. Paiement :

- L'exposant accepte de payer par virement bancaire, chèque certifié ou transfert bancaire.
- **Date limite :** Le paiement complet doit être reçu avant le 30 juin 2026.
- Aucun remboursement ne sera accordé.

2. Emplacement des kiosques :

- Le Festival Western de Malartic établira l'emplacement des kiosques selon plusieurs critères internes.

3. Responsabilités de l'exposant :

- L'exposant dégage le locateur de toute responsabilité en cas de dommage, blessure ou perte.
- Une assurance responsabilité est obligatoire.
- L'exposant est responsable de ramasser ses déchets et débris à la fin de l'événement.
- Il en va de la responsabilité de l'exposant d'avoir en sa possession des extensions électriques, génératrice et/ou éclairage nécessaires au bon fonctionnement de ses opérations.

☐

J'accepte les responsabilités décrites ci-dessus.



FESTIVAL WESTERN DE MALARTIC

26^e Édition - 12 au 16 août 2026
550, 4^e Avenue local 207 Malartic (Québec) J0Y 1Z0

kiosque@festivalwesternmalartic.com



AGNICO EAGLE

PRÉSENTATEUR OFFICIEL

Installation et départ :

- **Installation SUR LE SITE :**
Mercredi 12 août 2026 : de 12 h à 16 h
Jeudi 13 août 2026 : de 12 h à 16 h (maximum)
- **Installation 333, avenue Abitibi (Ancien Marché public)**
Vendredi 14 août 2026 : À compter de 9h
- **Démontage :**
Dimanche 16 août 2026 : après 15 h

Tarifs

Kiosque régulier sur le site (incluant véhicule, remorque, etc.)

Chaque terrain inclut une prise électrique 110 volts et 15 ampères.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ☐ 10 L X 10 P = 275 \$ | ☐ 20 L X 10 P = 375 \$ | ☐ 30 L X 10 P = 475 \$ | ☐ 40 L X 10 P = 575 \$ |
| ☐ 30 L X 20 P = 600 \$ | ☐ 20 L X 20 P = 500 \$ | | |

Supplément :

- ☐ 10 pieds de LARGEUR ou de PROFONDEUR supplémentaires = 125 \$

Terrain régulier avec toit, situé à l'entrée du site (333, avenue Abitibi)

DISPONIBLE DU 14 AU 16 AOÛT 2026

- ☐ 10 L X 10 P = **75\$/JOURS OU 200 \$/ 3 JOURS** (Seulement 10 disponibles)

-une prise électrique 110 volts et 15 ampères (Rallonges électriques **NON-INCLUSES**)



FESTIVAL WESTERN DE MALARTIC



PRÉSENTATEUR OFFICIEL

26^e Édition - 12 au 16 août 2026
550, 4^e Avenue local 207 Malartic (Québec) J0Y 1Z0

kiosque@festivalwesternmalartic.com

Kiosque restauration (Incluant véhicule, remorque, etc.) :

Terrain de restauration inclus : une prise électrique 240 Volts, 40 ampères et de l'eau courante (Rallonges électriques et arrosoirs **NON-INCLUS**).

**** VOUS ÊTES RESPONSABLES DE DISPOSER DE VOS HUILES À CUISSON À LA FIN DE L'ÉVÉNEMENT. SINON, UN AMENDE VOUS SERA IMPOSÉE**** Initiales _____

☐ 20 LX 10 P = 675 \$	☐ 30 LX 10 P = 775 \$	☐ 40 LX 10 P = 875 \$
☐ 20 LX 20 P = 800 \$	☐ 30 LX 20 P = 900 \$	

Supplément :

☐ 10 pieds de LARGEUR ou de PROFONDEUR supplémentaires = 250 \$

Note : Les restaurateurs doivent être ouverts jusqu'à 23 h.

☐ J'accepte la condition d'être ouvert jusqu'à 23 h.

Je consens à fournir la nourriture au comité organisateur et aux responsables de départements et de facturer le FWM à la fin de l'événement (coupons repas **OBLIGATOIRES**).

☐ Oui ☐ Non

Besoins :

Accès à l'eau (arrosoir **NON-INCLUS**) ☐

Électricité : ☐ 15 AMP ☐ 30 AMP ☐ 40 AMP ☐ Prise de poêle

Rallonges électriques **NON-INCLUSES** ☐

Stationnement VR (extérieur du site) ☐

**** Électricité non-inclus, génératrice obligatoire ****



FESTIVAL WESTERN DE MALARTIC



26^e Édition - 12 au 16 août 2026
550, 4^e Avenue local 207 Malartic (Québec) J0Y 1Z0

kiosque@festivalwesternmalartic.com

Descriptif du kiosque

(Veuillez nous spécifier tout véhicule, remorque, auvent ou autre, **incluant leur dimension**, adjacent à votre kiosque)

La journée et l'heure d'arrivée prévue : _____

Type de véhicule : _____

Longueur du kiosque (incluant le véhicule) : _____

Type de produits & descriptions : _____

Engagements et signatures

L'exposant s'engage à respecter toutes les conditions énoncées dans ce contrat. Le non-respect de l'une ou l'autre des règles pourrait entraîner la résiliation immédiate du contrat par le locateur.

Signature Exposant

Signature responsable FWM

Date : _____

Aucune bouteille en verre sur le site